

tage, je l'espère, des droits des collectivités—et c'est une réserve très importante—le principe fondamental de la concurrence nuira grandement, je le crains, à de nombreuses régions de notre pays.

M. Herridge: Monsieur le président, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt, pendant un bon nombre de jours, les délibérations fort intéressantes et fructueuses sur cet important projet de loi, qui a été longuement étudié par le comité. Je tiens à féliciter le ministre. Depuis les 21 ans que je siège ici, je ne lui ai jamais vu tant de souplesse, tant de patience ni tant d'humour dans ses réponses. Je crois que ce projet de loi lui a donné l'occasion de se surpasser.

J'ai écouté les arguments proposés, surtout ceux des représentants des provinces des Prairies, sachant tout ce que représente la politique des transports pour eux, malgré l'ennui qu'on a pu parfois éprouver à entendre répéter les mêmes choses jusqu'à trois fois, ce qui est une estimation modérée. Je crois aussi que tous les membres de l'opposition ont adopté une attitude positive dans la façon dont ils ont proposé leurs amendements et le reste.

Avant que nous terminions l'examen de ce bill au comité, monsieur le président, je veux dire quelques mots au nom de mes commettants. Je veux souligner que, ce faisant, je parle sans parti pris. Je parle aussi au nom de presque tous les organismes de quelque influence et de quelque importance dans la circonscription de Kootenay-Ouest. A ce sujet, je prends une attitude particulièrement dépourvue de partialité.

Malheureusement, monsieur le président, pendant l'étude de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 314J proposé, conçu en ces termes: ...«service non rentable» désigne un service de trains de voyageurs que la Commission a jugé non rentable en vertu de l'article 314I...

J'ai été appelé précipitamment hors de la Chambre, et à mon retour, l'alinéa avait été adopté. Je dois donc profiter de l'occasion qu'offre l'article 1 pour énoncer ce que je voulais dire.

A mon sens, l'article 1 me fournit l'occasion de le faire, monsieur le président. Il se lit ainsi:

Il est par les présentes déclaré qu'un système économique, efficace et adéquat de transport utilisant au mieux tous les moyens de transport disponibles au prix de revient global le plus bas est essentiel à la protection des intérêts des usagers des moyens de transport et au maintien de la prospérité et du développement économique du Canada, et que la façon la plus sûre de parvenir à ses objectifs est vraisemblablement de rendre

[M. Cantelon.]

tous les moyens de transport capables de soutenir la concurrence dans des conditions...

...qui sont énoncées aux articles suivants.

Je sais que le député de Kootenay-Est, secrétaire parlementaire du ministre, s'intéresse beaucoup à cette question car il a participé très activement à la lutte initiale pour le maintien du service-voyageurs du chemin de fer de Kettle Valley. Certains députés n'ont peut-être jamais entendu parler de ce chemin de fer. On aurait sans doute raison de dire que je parle avec conviction de cette question. J'aimerais aussi mentionner le ministre d'État.

Une voix: Lequel.

M. Herridge: Je songe, au plus jeune, au mieux tourné qui vient de Montréal. Il est né dans ma circonscription et je suis convaincu qu'il souscrit à ce que j'ai à dire ce soir, même s'il n'est pas ici en ce moment. Je suis convaincu qu'il est sympathique à nos idées.

En passant, monsieur le président, j'aimerais dire combien je suis heureux d'apprendre la bonne nouvelle au sujet de l'aéroport dans la circonscription de Kootenay-Est. Si je comprends bien, on compte entreprendre les travaux cette année et, bientôt, cet aéroport ne le cédera en qualité qu'à celui de Castlegar dans les Kootenays. Tout le monde se réjouit sûrement de voir l'aménagement d'un aéroport dans la circonscription du député. L'aéroport de Castlegar a été construit sur une période de dix ans, grâce aux subventions du gouvernement fédéral que tous les habitants de la circonscription apprécient.

• (8.50 p.m.)

Même si le Pacifique-Canadien a abandonné, en 1964, le service-voyageurs sur la ligne de Kettle Valley, mes commettants voudraient que cette importante question soit remise à l'étude. Nombre de gens m'en ont parlé, car toutes ces discussions sur le bill des transports les ont frappés. J'affirme sans hésiter que je suis le porte-parole de la grande majorité des gens que j'ai l'honneur de représenter, sans distinction de parti.

Monsieur le président, bien des gens ignorent que 150,000 habitants du Sud-Est de la Colombie-Britannique sont privés de service-voyageurs parce que le Pacifique-Canadien manque à son devoir envers ces personnes et envers cette région riche et vaste d'où l'on expédie d'importantes quantités de minéraux et aussi du charbon, des produits forestiers, des engrais chimiques ainsi que d'autres sous-produits des fonderies, des produits de la pâte de bois et ainsi de suite.